

SAISON 2023– 2024

TENNIS CLUB LUSIGNAN VENOURS

yohannsenelas@gmail.com

06 35 91 89 83



Licencié

NOM _____ **Prénom** _____ **Date de nais.** _____

N° de licence

Sexe _____

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

NOM Prénom du responsable (mineurs) _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Téléphone n°1 : (obligatoire) _____

Téléphone n°2 : _____

Em@il n°1 : (obligatoire) _____

Em@il n°2 : _____

Autorisation parentale (pour les mineurs)

Je soussigné _____ autorise mon fils / ma fille
_____ à pratiquer le tennis lors des cours / en compétition,
certifie avoir pris connaissance des conditions d'adhésion et de participation aux cours.

Fait à Lusignan, le ____ / ____ / ____

Signature du responsable

Licence et Inscription aux cours

La licence est valable dès réception du règlement, aucun remboursement n'est envisageable.

Le club s'engage à proposer au moins 30 séances au cours de l'année, il faut être licencié pour y participer.

L'inscription aux cours hebdomadaires est annuelle, aucun remboursement n'est possible sauf exceptions suivantes : grossesse, changement de situation professionnelle entraînant une modification d'emploi du temps, déménagement hors secteur. Nous ne pouvons envisager de remboursement pour cause de maladie ou de blessure.

L'adhérent s'engage à assurer une présence régulière pour permettre un fonctionnement harmonieux du groupe et prévenir le professeur en cas d'absence.

Le règlement complet (voir tarifs) est demandé à l'inscription et devra intervenir au plus tard après la deuxième fréquentation pour les primo licenciés. Un paiement fractionné jusqu'à cinq versements est admis par chèques datés du jour de la remise mais déposés à la banque au 05 des mois convenus.

Les paiements par coupons sports, chèques vacances, tickets sport devront être déposés dès l'inscription.

Sans règlement dans les délais, le participant pourra être exclu des cours, faute de couverture d'assurance par la licence.

L'adhérent devra fournir tous les renseignements du présent bulletin, sauf licence pour les néo licenciés.

ATTENTION : une fiche d'inscription (les trois pages) par adhérent

Pris connaissance et approuvé :

signature



SAISON 2023– 2024

TENNIS CLUB LUSIGNAN VENOURS

yohannsenelas@gmail.com

06 35 91 89 83



Nom (de l'adhérent) :

Prénom (de l'adhérent) :

Vous pouvez effectuer un chèque global pour une ou plusieurs adhésions ou demander un règlement échelonné en établissant plusieurs chèques (*ne pas postdater*). Dans tous les cas, décrivez précisément le règlement dans le cadre ci-dessous et mentionnez au dos du chèque le nom du licencié.

Prévoir un bulletin par licencié. La licence est l'assurance de l'adhérent et aussi celle du club, la participation aux cours et aux compétitions ne pourra être effective **qu'après réception du règlement et de l'autorisation parentale pour les mineurs**.

Depuis cette année, le certificat médical n'est plus nécessaire pour les personnes majeures. Pour les personnes mineures, la signature de l'attestation de réponse au « Questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur en vue de l'obtention, du renouvellement d'une licence d'une fédération sportive ou de l'inscription à une compétition sportive autorisée par une fédération délégataire ou organisée par une fédération agréée, hors disciplines à contraintes particulières » est obligatoire.

Tarifs 2023-2024 Cocher les options choisies	<input type="checkbox"/> Jeunes (- 6 ans)	<input type="checkbox"/> Jeunes (7 à 18 ans)	<input type="checkbox"/> Adultes
Licence FFT *	<input type="checkbox"/> 12 €	<input type="checkbox"/> 22 €	<input type="checkbox"/> 32 €
Adhésion au club *	<input type="checkbox"/> 28 €	<input type="checkbox"/> 38 €	<input type="checkbox"/> 68 €
Entraînement **	<input type="checkbox"/> 40 € 45 minutes	<input type="checkbox"/> 80 € 1h	<input type="checkbox"/> 125 € 1h15
Cours supplémentaire ***	<input type="checkbox"/> 20 €	<input type="checkbox"/> 40 €	<input type="checkbox"/> 63 €
<input type="checkbox"/> - 10 € pour le deuxième adhérent et suivants d'une même famille			
A régler	€	€	€

* Licence et adhésion au club obligatoires

** Les cours sont organisés pour 30 séances minimum

*** Dans la limite des places disponibles

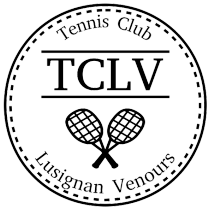
Paiement liquide chèque autres

Les paiements par coupons sports, chèques vacances, tickets sport devront être déposés dès l'inscription.

Faire des chèques sans centimes, arrondi à l'euro, ils peuvent être différents.

Le montant total doit être réglé pour valider la licence

Date de réception :				
	Dépôt chèque (au plus tard 05/10/23)	Dépôt chèque (au plus tard 05/11/23)	Dépôt chèque (au plus tard 05/12/23)	Dépôt chèque (au plus tard 05/01/24)
MONTANT				
DATE de DÉPÔT				



SAISON 2023– 2024

TENNIS CLUB LUSIGNAN VENOURS

yohannsenelas@gmail.com

06 35 91 89 83



Autorisation de prises de vues et de diffusion d'images

Dans le cadre des différents événements organisés, l'association peut être amenée à réaliser des photographies ou des vidéos sur lesquelles vous apparaissez.

Notre club peut également être sollicité par la presse.

La loi relative au droit à l'image oblige les responsables de notre association à demander une autorisation écrite pour la prise de vue et la diffusion de ces prises de vue.

Je soussigné(e) :

Si nécessaire - Responsable légal de l'enfant :

- Autorise, à titre gratuit, le Tennis Club Lusignan Venours à me photographier / filmer et à exploiter mon image.
- N'autorise pas Tennis Club Lusignan Venours à me photographier / filmer et à exploiter mon image.

Les prises de vues et les images ainsi réalisées seront exploitées exclusivement dans le cadre de la communication interne et externe de l'association, pour ses besoins de formation, de promotion ou d'information du public sur ses activités.

Cette autorisation est valable :

- pour la réalisation de photos ou d'images dans le cadre des activités de notre association
- pour la diffusion des ces prises de vue sur différents supports (support papier, support video, réseaux sociaux...)
par les membres de notre club, par les journalistes, et les différents partenaires institutionnels ou privés
- pour l'édition de documents (plaquettes, journal interne et externe...)
- pour des expositions relatives à notre association
- pour la publication sur le site internet de notre club.

Cette autorisation est valable pour la saison sportive 2023-2024 et pourra être révoquée à tout moment. La présente autorisation est incessible.

Fait à :, le

Signature

Communication de l'actualité et des résultats sportifs de l'association

Le club permet aux membres intéressés de se tenir au courant de l'actualité et des résultats sportifs via l'envoi de mails réguliers.

- Je souhaite recevoir les informations sur les résultats et activités sportives du club.**
- Je ne souhaite pas recevoir de communication sur les résultats et activités sportives du club. Je ne recevrai que les informations nécessaires au bon fonctionnement de l'association.**

Fait à :, le

Signature